PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2026
COMMUNE DE MOUSSY

La réunion a débuté le 15 juin 2026 à 18h30 sous la présidence du Maire, Monsieur LEJEUNE FRANCOIS.

Membres présents :
Monsieur LEJEUNE François
Madame SADIER Martine
Monsieur CRÉTÉ Mathieu
Monsieur CANON Laurent
Monsieur CHARLOT Victor
Madame HERMANT Sandra
Madame LEZER Astrid
Monsieur MARIEL Thierry
Madame MICHEL Violette
Monsieur PINEL Quentin
Madame PINOT-CHEVAUCHET Brigitte
Madame HOUDARD Quitterie

Membres absents représentés :
Monsieur LAPIERRE Sébastien Pouvoir donné à M MARIEL Thierry
Madame TARUFFI Karine Pouvoir donné à Mme HOUDARD Quitterie

Membres absents :
Monsieur COULMIER Vincent

Secrétaire de séance : Monsieur CANON Laurent
Le quorum (plus de la moitié des 15 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :
2026_20 - Création de postes et recrutement du personnel pour les services périscolaires
- Questions diverses

2026_20 - Création de postes et recrutement du personnel pour les services périscolaires

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, à savoir "périscolaire du mercredi",

Sur le rapport du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité (M. Coulmier, arrivé à 19h, n'a pu prendre part au vote) :

- le recrutement d'un agent contractuel dans le grade de ADJOINT D'ANIMATION, pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période allant du 17 juin au 1er juillet 2026.
- Cet agent assurera les fonctions d'animation lors du périscolaire du mercredi, à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 6 heures.
- La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 419 du grade de recrutement.
- Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

14 voix pour

Questions diverses
Aucune

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 19h45.

Monsieur CANON Laurent
Secrétaire de séance

Monsieur LEJEUNE FRANCOIS,
Maire

LC